

« On sait jamais. Sur un malentendu, ça peut marcher... »

Jean-Claude DUSSE

Le 2 février dernier, l'employeur dévoilait les dernières tendances de l'Intéressement 2020, qui sera versé au mois de mai prochain.

Nous ne nous attarderons pas sur les excellents résultats de l'année (cf. notre note : *Intéressement 2020 : prise de risque gagnante !*). Là n'est pas l'essentiel du jour. Retenons simplement que les résultats sont bons. A tel point qu'aujourd'hui, tout le monde en revendique la paternité...

Dans une publication mise en ligne la semaine dernière sur son site, *Sud Solidaires* se félicite à son tour de la bonne performance de l'accord (difficile en même temps de faire autrement...).

Après l'avoir pourtant tant critiqué et avoir vilipendé sans vergogne ses signataires (dont nous sommes) au mois d'aout, ce constat aurait pu se traduire comme une prise de conscience certes tardive mais sincère. Une sorte de mea culpa indirect...

Beau geste ? Fairplay ? Hélas, mille fois hélas, l'idée maîtresse du papier était tout autre. Extrait :

« *Intéressement* : Vous pouvez être fièr-es de vos élu-es *Sud-Solidaires* qui lors des négociations de l'été dernier n'ont rien lâché ! Et même si cet accord a été signé uniquement pour une année au lieu de 3 habituellement (Covid oblige) en ne prenant qu'un critère au lieu de 4 habituellement (PNB/Risques avérés) le résultat est spectaculaire !

L'an dernier l'enveloppe était de **9.774 millions €**. Cette année l'enveloppe sera (sous réserve) de **10.495 millions €** !

(...) Cette année un nouvel accord devra être signé nous engageant pour les 3 années à venir (2021/2023) et nous saurons défendre encore une fois vos droits. »

Et voilà comment on retourne une situation bien mal engagée en 2 coups de cuillère à pot !

S'il y a un mérite à cette publication et c'est bien le seul, c'est de lui reconnaître la dose de culot assez exceptionnelle qu'il a fallu pour arriver à revendiquer seul la réussite d'un accord que l'on a refusé de signer.

Plus c'est gros, plus ça a de chances de marcher semblent nous dire nos élus de *Sud-Solidaires*...

Le succès de la recette repose toutefois sur quelques conditions :

- **N'hésitez d'abord pas à contester demain ce que vous avez exprimé avec force hier !** Partez du principe que le dernier qui a parlé a toujours raison.
- **Faites ensuite le pari de l'amnésie collective !** Les salariés ont bien d'autres choses à faire que de relire de vieilles publications datant de 6 mois...
- **Acceptez quelques approximations qui peuvent trahir votre ignorance !** Ecrivez *PNB/risques avérés* là où l'accord est déterminé sur le critère *RBE – Risques Avérés*. Qui se soucie de détails comme ça ? Pas vous en tout cas !
- **Faites enfin fi des vieux principes que sont la constance dans les idées et la responsabilité des choix !** Là où il y a des adhésions à gagner, point de scrupules.

Blagues mises à part, cette attitude nuit à bien des égards :

- Elle entame le crédit que la communauté de salariés porte à ses représentants. Comment conserver sa confiance à celui qui nous prend pour ce que nous ne sommes pas ?
- Elle ne respecte pas le travail et la position de celles et ceux qui ont travaillé sur l'accord et pris un risque en engageant, par la **signature bien réelle** de l'accord, leur organisation et parfois leur personne.

Empruntons à l'inénarrable Jean-Claude, le mot de la fin, quelque peu modifié, à l'adresse de nos amis de *Sud-Solidaires* :

« *Vous et nous, on a un peu le même problème. C'est-à-dire qu'on peut pas vraiment tout miser sur nos choix... Surtout vous !* »

L'exécutif régional Syndicat Unifié-Unsa,
Sylvie FOIX, Christine JOLIEY, Nathalie HURTAUD, Frédéric PARROT, Valérie PHAP, Geneviève ROY.